Et voici encore la guérison d'un aveugle[1], que nous présente saint Marc dans le récit suivant (8, 22-26) : « A Bethsaïde, on amène à Jésus un aveugle et on le prie de le toucher. Et ayant pris la main de l'aveugle, il le conduisit hors du bourg. Et après lui avoir mis de la salive sur les yeux et lui avoir imposé les mains, il lui demandait : Vois-tu quelque chose ? Et ayant commencé à voir, il disait : Je vois les hommes ; car je les aperçois semblables à des arbres qui marcheraient. Ensuite il lui impose de nouveau ses mains sur les yeux et il vit distinctement. Et il fut rétabli. Et il voyait tout, nettement, de loin. Et il le renvoya chez lui. » Sauf erreur, c'est ici le seul cas évangélique de guérison miraculeuse progressive, faite cependant en quelques instants, sans l'emploi des moyens longs et compliqués de la psychiatrie moderne. Mais ici encore, pas de démon, pas de menaces, pas d'injonction d'avoir à quitter la place, pas d'exorcisme.

Il résulte de ces textes que les deux notions : maladie nerveuse et possession diabolique, ne coïncident pas exactement. L'Évangile connaît des possessions accompagnées de névroses, et des névroses à l'état pur. Pour remettre les patients dans leur état normal, les moyens employés diffèrent aussi suivant la catégorie à laquelle appartiennent les sujets. L'identification pure et simple de la possession avec une maladie nerveuse est incompatible avec l'Évangile. Après toutes ces explications et ces détours, nous pouvons enfin resserrer l'énoncé du problème réel posé par les possessions évangéliques dans la formule suivante :

D'où vient que la possession diabolique s'accompagne toujours dans les descriptions évangéliques de signes cliniques caractéristiques d'un état anormal du système nerveux ? Peut-on donner une explication, indiquer la cause de cette étrange, mais régulière concomitance ?

III. PRINCIPES DE SOLUTION

A la question ainsi précisée, la théologie mystique (s'appuyant sur la théologie dogmatique et sur la philosophie scolastique) fournit d'importants éléments de réponse, qu'il nous reste à synthétiser, en nous excusant du langage technique auquel nous devrons avoir recours.

La philosophie scolastique distingue, en effet, dans l'âme indivisible de l'homme, deux groupes de facultés, les unes d'ordre

1. Il n'est pas certain que la cécité ait eu, dans ce miraculé, une cause nerveuse, à la différence du possédé muet et aveugle (Mt., 12, 22) dont nous avons fait état (page précédente). Le rapprochement montre du moins que la cécité, quelle que soit sa cause immédiate, nerveuse ou non, est tenue par Jésus tantôt pour une *maladie* qu'il guérit sans exorcisme, tantôt pour le résultat d'une *possession* à laquelle il met fin en expulsant un démon.